

Ces aides financières seront gérées par le Ministère de l'enseignement supérieur. Lire le communiqué du Ministre Jacques Fame Ndongu.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 FOUA - FOUA - FOUA
 MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

 CABINET DU MINISTRE



18 - N° 06518 - MINESUP/CAR/18

REPUBLIC OF CAMEROON
 FOUA - FOUA - FOUA
 MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

 MINISTER'S CABINET

Yaoundé, le 08 JUIL 2018

LE MINISTRE
 A
 MONSIEUR LE RECTEUR
 DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA
 DOUALA

Objet : Programme de Mobilité Académique 2018.

Monsieur le Recteur,

Dans le cadre du Programme de Mobilité Académique (MTH) 2018, il est porté à l'attention des Enseignants et des étudiants chercheurs de votre Institution Universitaire que le Ministère de l'Enseignement Supérieur met à leur disposition des aides leur permettant de finaliser leurs travaux de recherche au Cameroun et à l'étranger.

Cet appui des pouvoirs publics participe de la volonté du Chef de l'Etat d'améliorer leurs conditions de travail afin de faire rayonner la recherche universitaire camerounaise.

La composition du dossier comprend :

- 01 demande adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur ;
- 01 lettre d'invitation de l'Institut, du Centre de recherche ou de l'Université d'accueil (pour une/des mission (s) de recherche à l'étranger) ;
- une lettre de recommandation du Directeur de Mémoire ou de Thèse (pour une /des recherche (s) sur le territoire national) ;
- 01 Etat d'avancement des travaux signé par l'encadreur ;
- 01 fiche à renseigner (A télécharger sur le site du MINESUP www.minesup.gov.cm).

Les dossiers complets en un (01) exemplaire doivent être déposés au Ministère de l'Enseignement Supérieur, Secrétariat du Conseiller Technique N°1, Immeuble ministériel n°2, porte 1034 ou auprès du Vice-Recteur en charge de la Coopération et des Relations avec le Monde des Entreprises, au plus tard le 05 septembre 2018, à 15 h 30 mn, délai de rigueur.



Jacques Fama